

QUELLE PLACE A TENU LE SACRE ROYAL DE REIMS (1429) DANS LA MISSION DE JEANNE D'ARC?

Le sacre de Charles VII à Reims, le 17 juillet 1429, marque l'apogée de l'épopée johannique ⁽¹⁾. Auparavant, la libération d'Orléans n'avait été qu'une étape sur le chemin de la libération de la France. Ensuite, Jeanne d'Arc ne connut plus que des difficultés. Ce sacre est ainsi le point tournant de la guerre de Cent Ans: désormais, Charles VII était considéré, dans toute l'Europe, comme le roi de France légitime. Le sacre de Henri VI d'Angleterre à Notre-Dame de Paris, le 16 décembre 1431, plus ou moins bâclé, ne réussit pas à contrebalancer la position gagnée par Charles VII. Le deuxième élément déterminant de la victoire finale de Charles fut le traité d'Arras du 22 septembre 1435 par lequel le duc de Bourgogne, abandonnant son alliance anglaise, concluait la paix avec Charles VII: on peut penser que la réussite du sacre de Reims avait fait réfléchir le duc Philippe le Bon.

Mais pourquoi fallut-il attendre Jeanne d'Arc pour aller faire sacrer Charles VII? Personne n'y avait donc pensé précédemment? Comment l'idée du sacre a-t-elle germé dans la conscience de Jeanne d'Arc? Quel accueil lui réservèrent Charles VII, ses conseillers et ses capitaines? Dans quelles conditions la décision finale fut-elle prise au lendemain de la libération d'Orléans? Quel fut le rôle de Jeanne d'Arc dans cette décision?

L'idée du sacre avant Jeanne d'Arc

Position des Anglais

Charles VI mourut le 21 octobre 1422. Son successeur, en vertu du traité de Troyes conclu le 21 mars 1420, était son petit-fils — en ligne féminine — Henri VI, désormais roi de France et d'Angleterre (Henri II en France): ce dernier avait alors un an et régna sous la régence de son oncle paternel Jean, duc de Bedford. Il ne

(1) Cf. C. BEAUNE, *Jeanne d'Arc*, Paris, 2004, et Régine PERNOUD et M.V. CLIN, *Jeanne d'Arc*, Paris, 1986.